



loi **20 ans après ...et après ?...** handicap

Quelles ambitions ? Quelles promesses ? Quel futur ?

Colloque

11 février 2025 · 9h-18h

 **Lieu :** IMT-BS,
9 rue Charles Fourier,
91000 Évry-Courcouronnes

 **Inscription**



Contact chemea@adpep91.org

Invité·es :

- Charles GARDOU
- Zoé ROLLIN
- Bertrand COPPIN
- François DUROVRAY
- Jérôme GUEDJ
- Aurélien ROUSSEAU

Organisé par

La force du lien associatif
au service du handicap



Avec le concours de


Agence Régionale de Santé
Île-de-France


ASSOCIATION FRANÇAISE DES PERSONNES
HANDICAPÉES INTELLECTUELLES


TERRE D'AVENIRS

Avec le soutien de


CAISSE D'EPARGNE
ILE-DE-FRANCE


Institut Mines-Télécom
Business School

Colloque traduit en LSF et sous-titré en direct

- 8h30** • Accueil convivial, autour d'un café
- 9h00** • Ouverture par **Jean-François GEY** – Président CHÉMÉA
Allocutions de :
 - **Moïse BOUET**, Vice-Président de l'association Nous Aussi
 - **François DUROVRAY**, **Président CD Essonne, ancien ministre des Transports**
 - **Olivier DELMAS**, Directeur Académique Adjoint École inclusive
 - **Richade FAHAS**, Directeur Délégation Départementale ARS
- 9h30** • Une conversation avec le législateur « Modifier, transformer, changer, aménager, renforcer, réenchanter la Loi 2005 – 102 »
François DUROVRAY, Président CD Essonne, ancien ministre des Transports
- 10h00** • **Charles GARDOU**, Anthropologue, professeur des universités :
« Vingt après : qu'en est-il de la vision inclusive que porte la loi du 11 février 2005 ? Où en est-on ? »
- 11h15** • **Zoé ROLLIN**, Maîtresse de conférence – Université Paris Cité :
« Ce que le handicap fait à l'École... »
- 12h30** • Pause repas



Contact chemea@adpep91.org
Renseignements : 01 69 41 32 25

Association inter-associative essonnienne du champ médico-social, CHEMEA représente en Essonne 10 opérateurs, un millier d'ETP, 2 100 personnes accompagnées.

Colloque traduit en LSF et sous-titré en direct

13h30

- 3 Ateliers-débats, 3 moments d'échanges et d'interactivité

Atelier 1. *Comment la Société fait avec le handicap ?*

Moïse BOUET, Vice-Président de l'association Nous Aussi
Eric CORNIER, délégué départemental Association Nous Aussi
Lucie SELLEM, maire de Gometz-le-Châtel
Un référent accessibilité

Atelier 2. *Comment l'École fait avec le handicap ?*

Bruno ÉGRON, Inspecteur Education Nationale honoraire,
Mme LOPEZ, Adjointe au handicap de Corbeil Essonnes,
Angélique MERCIER, Proviseure du Lycée Poincaré de Palaiseau,
Sophie NO, AESH les Ulis

Atelier 3. *Comment l'Entreprise fait avec le handicap ?*

Marc-André FAYOS, Collectif France Emploi Accompagné
Sophiatou N'DIAYE, DG Yumaincap, représentant du MEDEF
Un représentant d'une entreprise,
Un représentant de France Travail.

14h30

- **Alexis ROGER**, Directeur de l'offre médico-sociale – APOGEI 94
« SÉRAFIN-PH : et comment financer la démarche inclusive des dispositifs ? »

15h30

- **Bertrand COPPIN** – Directeur IRTS des Hauts de France
« Une illustration du processus d'autodétermination et de la nécessité inclusive : la parentalité des personnes en situation de handicap intellectuel. »

16h45

- Une conversation avec le législateur *« Modifier, transformer, changer, aménager, renforcer, réenchanter la Loi 2005 102 »*
(Sous réserve de l'actualité parlementaire)
Aurélien ROUSSEAU Député, ancien ministre de la Santé, ancien DG A RS
Jérôme GUEDJ, Député, membre de la Commission des affaires sociales

17h45

- Conclusion et mise en perspective : **Arnaud THOMAS**, Sociologue, formateur IRFASE,
« L'inclusion : du mot à l'adjectif, un changement de perspective ».

Le 11 février 2025, la grande Loi Handicap de 2005 aura vingt ans !

CHEMEA vous propose de réfléchir ensemble sur les effets sociaux et sociétaux de cette Loi majeure. Accessibilité, compensation et inclusion sont les trois maîtres-mots de cette Loi : **vingt ans après, qu'en est-il vraiment ?**

- Où en sommes-nous de cette révolution copernicienne qui prétendait instaurer une société sans tickets d'entrée ?
- Comment les entreprises intègrent cette nouvelle donnée dans leur vie quotidienne ?
- Comment l'École, de la maternelle à l'université, s'est-elle transformée pour scolariser et instruire ces élèves atypiques ?
- Où en sommes-nous des propositions médico-sociales pour collaborer, épauler l'ensemble des dispositifs de droit commun, dans cette transformation sociétale majeure ?
- Qu'en est-il des résistances, des avancées, des replis, des changements profonds ou moins visibles ?

Adoptée il y a deux décennies, la grande Loi Handicap a constitué un tournant majeur en instaurant les **principes fondamentaux d'égalité des droits, de participation et de citoyenneté pour les personnes handicapées**. Elle a également renforcé les mesures dans **l'accessibilité, l'emploi et la scolarisation, l'accès à la culture et aux loisirs**. Dans le même temps, la question du financement des actions inclusives est restée entière : comment financer des actions et non plus des postes... tout en ayant tant besoin de postes pour assurer ces actions inclusives ?

Aujourd'hui, vingt après, où en sommes-nous vraiment ? Quelles ambitions étaient inscrites dans la Loi ? Quelles promesses ont-elles été faites ? Ont-elles été tenues ? Que faire aujourd'hui et demain ? Quel sera le futur de notre société, minée par l'annonce des déficits ? Cette société sera-t-elle inclusive... réellement ou seulement en façade ?

Charles GARDOU nous invitera à nous interroger : une société inclusive doit-elle seulement garantir le droit de vivre ou celui d'exister. **Zoé ROLLIN** renversera la question : et si le handicap avait déjà apporté beaucoup à l'École de la République ? **Bertrand COPPIN** illustrera le processus d'autodétermination et la nécessité inclusive au travers des parcours de parentalité des personnes en situation de handicap intellectuel : comment modifier le regard sur les personnes en situation de handicap conduit à une forme de révolution sociale.

Trois ateliers-débats interactifs avec des témoins, experts, citoyens, ponctueront ces interventions : comment la Société / l'École / l'Entreprise font avec le handicap ? Vous pourrez vous-mêmes interroger, témoigner, bousculer dans ces temps de réflexion, d'échanges et de confrontations apaisées pour que la pensée de tous et de chacun bouge, avance, se structure pour arriver demain à une véritable praxis inclusive.

La société inclusive de demain ne sera sûrement plus seulement une société de l'égalité des droits et des chances mais une **société de l'effectivité de la participation et de la citoyenneté** de toutes les personnes, fussent-elles (ou non) en situation de handicap !